

Bruxelles, le 16 juin 2003

**LES ENTREPRISES EUROPEENNES AU CŒUR DU DEBAT SUR L'EUROPE**

Réunis avant le sommet européen de Thessalonique, les présidents des 35 principales confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe ont discuté politiques et tendances économiques affectant les entreprises. Leur réunion fut dominée par quatre dimensions : la Convention sur l'avenir de l'Europe, les défis environnementaux actuels pour les sociétés, la situation macro-économique en Europe, les aspects sociaux.

Les conclusions des présidents peuvent être résumées comme suit.

- **La compétitivité, facteur de croissance et d'emploi**

Les efforts d'amélioration de la compétitivité sont cruciaux, face à un manque de croissance généralisé en Europe et à l'impuissance des États membres, jusqu'ici, à s'adapter à l'évolution de l'économie et de la société. L'incapacité de l'économie européenne à générer sa propre croissance se conjugue à une faible demande des consommateurs, qui résulte d'un manque d'un confiance dans les marchés et d'une compétitivité des entreprises européennes érodée.

Tandis que la politique monétaire atteint son objectif d'un maintien de la stabilité des prix, les gouvernements prennent du retard dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Les coûts de la main-d'œuvre demeurent trop élevés par rapport à la lente croissance actuelle de la productivité du travail – ce qui exige pour redresser l'économie la poursuite de politiques salariales modérées dans les États membres.

Dans ce contexte, l'UNICE se réjouit de constater que le projet final de la Convention inscrit "une Europe hautement compétitive" parmi les objectifs de l'UE.

- **Les conditions d'un développement environnemental durable**

Le protocole de Kyoto avait donné aux États signataires une large marge de manœuvre pour développer le commerce d'émissions, cette technique permettant de réduire le coût des mesures de protection du climat. La Commission européenne a d'ailleurs présenté une directive en ce sens, dont l'UNICE peut accepter les principes. Mais l'UNICE s'oppose vivement aux modifications que le Parlement européen veut apporter à cette directive, qui représentent des contraintes fort lourdes, dépassant de loin le cadre défini à Kyoto. Qui plus est, certains grands pays ont décidé de ne pas adhérer aux accords de Kyoto. L'UNICE ne comprendrait pas que l'Europe non seulement mette Kyoto en œuvre avant ses principaux partenaires, mais en plus le fasse en pénalisant ses possibilités de développement économique, et donc de progrès environnemental durable.

- **Les négociations à l'OMC, cruciales pour une libéralisation réussie des marchés**

La croissance économique future, en Europe et dans le monde, est fortement tributaire de la vitalité des échanges et investissements mondiaux. Pour cette raison, les entreprises européennes souscrivent à une libéralisation plus poussée des marchés pour les biens, l'agriculture et les services dans le cadre des négociations, en cours à l'OMC, du Programme de Doha pour le développement. L'UNICE ne peut accepter que les progrès sur cette voie et le succès de la conférence ministérielle à mi-parcours de Cancún – qui doit ouvrir la voie à la phase finale des négociations – soient compromis par l'impasse actuelle sur l'agriculture. Nous ne pouvons permettre que le maintien de politiques de subventions agricoles pèse tel un joug sur la promotion du commerce mondial. Tous les membres de l'OMC devraient viser activement une nouvelle réduction des aides et protections à l'agriculture qui sont source de distorsions des échanges. Cela vaut aussi pour l'Europe.

- **Approbation d'un mandat de négociation sur le stress lié au travail**

Les présidents de l'UNICE ont enfin autorisé l'UNICE à engager des négociations avec la CES en vue de conclure un accord volontaire sur le stress lié au travail.